

Les gaz renouvelables, une chance pour la France

La FNCCR et GRDF réaffirment l'importance stratégique du gaz et des gaz renouvelables dans un mix énergétique équilibré au profit de la décarbonation du pays et de la création de valeur dans les territoires. Le gaz vert apporte une solution vertueuse et pragmatique qui génère de nombreux co-bénéfices énergétiques, environnementaux et sociétaux tout en participant à la souveraineté énergétique de la France. La FNCCR et ses collectivités adhérentes sont fortement engagées avec l'ensemble de la filière des gaz renouvelables, pour atteindre l'objectif de 20 % de gaz verts injectés dans les réseaux d'ici 2030.

Guy Hourcabie, vice-président délégué de la FNCCR souligne que *« Le réseau public de distribution de gaz est notre patrimoine commun. C'est un maillon essentiel pour accompagner la transition énergétique. Nous sommes convaincus que le gaz, et notamment les gaz verts, sont indispensables pour décarboner nos territoires et renforcer notre indépendance énergétique, et tout cela avec un réseau qui saura s'adapter au service de l'intérêt général. Parallèlement, nombre de nos membres investissent dans la production décentralisée de gaz renouvelables contribuant fortement à l'essor de la filière ».*

Les gaz verts, créateurs de valeur à l'échelle locale et nationale

Le récent rapport de la CRE¹ sur l'avenir des infrastructures gazières est formel. Le réseau de distribution de gaz est, et restera, un actif indispensable pour la décarbonation de l'économie à horizon 2050, notamment avec le verdissement du gaz et ce, à un coût maîtrisé. Une donnée importante à prendre en compte pour le pouvoir d'achat des Français.

Le développement des gaz renouvelables, c'est aussi une source d'emplois avec 170 000² nouvelles embauches attendues d'ici 2030 dans la production de gaz verts et dans les services énergétiques. Qualifiés et non délocalisables, ces emplois souvent localisés dans les territoires ruraux et péri-urbains profiteront pleinement à l'économie française.

Autre avantage de cette production locale, le gaz produit en France a permis d'améliorer la balance commerciale du pays : près d'un milliard d'euros ont été économisés en 2022 sans prendre en compte la production d'engrais naturel associée à la méthanisation.

Les gaz renouvelables, une réponse locale aux défis énergétiques et environnementaux

Les gaz verts, énergie renouvelable produite à partir de déchets collectés dans les territoires, apportent une réponse concrète pour contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone. En 2022, la dynamique de développement de la filière biométhane s'est poursuivie. Fin mars 2023, plus de 550 sites étaient raccordés aux réseaux gaziers. Leur capacité de production représente l'équivalent de la consommation de 2,5 millions de logements neufs. Dès aujourd'hui, collectivités, industriels, acteurs du traitement de l'eau ou des déchets, énergéticiens, bailleurs... œuvrent collectivement pour valoriser les ressources des territoires afin de produire une énergie renouvelable locale pour le chauffage, la mobilité et l'industrie. Les gaz renouvelables permettront de couvrir 20 % de la consommation de gaz dès 2030 et 100 % en 2050. Plusieurs études confirment le potentiel de gaz renouvelables dont la production repose sur différentes technologies et intrants. L'obligation du tri des biodéchets par les collectivités dès le 1^{er} janvier 2024 représente à ce titre un potentiel de 5 TWh/an.

Pour Xavier Passemard, directeur biométhane chez GRDF *« La quasi-totalité des départements français produisent aujourd'hui du gaz renouvelable, dépassant pour certains d'entre eux 10 % de leur consommation de gaz. Pour poursuivre cette dynamique, un objectif réévalué de 20 % de gaz renouvelables dans le cadre de la prochaine PPE, ainsi que la mise en œuvre des certificats de production de biogaz entre les fournisseurs et les porteurs de projets, sont indispensables pour favoriser une production et un usage local. »*

À propos de la Fédération nationale des collectivités concédantes (FNCCR)

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation et à l'amélioration continue des services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble plus de 850 collectivités regroupant 61 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.

Contact presse FNCCR : a.allion@fnccr.asso.fr – 06 26 41 64 91

Retrouvez toute l'actualité de la FNCCR sur www.fnccr.asso.fr

À propos de GRDF

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (205 809 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

Contact presse GRDF : grdf-nat-presse@grdf.fr - 01 71 19 18 11

Retrouvez toute l'actualité de GRDF sur la plateforme d'actualités [Act4gaz](#)